

Livraisons de l'histoire de l'architecture

23 | 2012 Varia I

Noir sur blanc

Jean-Michel Leniaud



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/lha/112

DOI: 10.4000/lha.112

Éditeur

Association Livraisons d'histoire de l'architecture - LHA

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2012

ISSN: 1627-4970

Référence électronique

Jean-Michel Leniaud, « Noir sur blanc », *Livraisons de l'histoire de l'architecture* [En ligne], 23 | 2012, mis en ligne le 12 septembre 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/lha/112 ; DOI : 10.4000/lha.112

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés à l'Association LHA

Noir sur blanc

Jean-Michel Leniaud

- La pluie de crédits qui s'est s'abattue sur la recherche universitaire au cours du dernier quinquennat a sorti la recherche universitaire dans les lettres et les sciences humaines de la résignation hargneuse ou complexée dans laquelle elle s'est longtemps complu. On s'épargnera ici toute allusion au mythe de Danaé autant qu'à la représentation qu'en donna Girodet dans sa Nouvelle Danaé: le ricanement voltairien n'offre rien que de négatif. Mais une question demeure incontournable: ces ressources nouvelles qui leur sont confiées, les autorités universitaires sauront-elles les gérer en pensant qu'elles en sont comptables devant la nation? Ont-elles bien dans l'idée que si, dans une vingtaine d'années passées à gérer, sous l'empire des compétences élargies, des masses considérables de crédits, l'enseignement supérieur français n'a pas satisfait à ses obligations de concurrence internationale, il leur faudra s'en expliquer devant elle? On espère que des audits rigoureux, efficaces et réguliers permettront de confirmer les espoirs que la France a formés.
- Dans le cadre de la politique d'excellence désormais lancée au sein des pres (pôles de recherche et d'enseignement supérieur), dans les labex (laboratoires d'excellence) et dans les équipex (, une question mérite d'être clairement posée et résolue : quelle part respective réserve-t-on à l'enseignement supérieur et à la recherche ? Dès lors, en effet, que les universités se rapprochent des institutions destinées à la recherche, comment répartir les moyens et concilier les démarches ? Il ne suffit pas de créer de coûteuses chaires d'excellence destinées à l'accueil de personnalités médiatiques ni de rêver à la fondation de nouvelles revues, certes porteuses d'espoirs A+, mais avides de dépenses de fonctionnement, pour porter l'enseignement supérieur et la recherche au niveau auquel il aspire.
- On a aussi inscrit au budget des pres et des labex des sommes considérables destinées à financer des contrats d'encadrements doctoral, au point que la lisibilité de cette politique d'incitation à la thèse risque d'en être brouillée. Mais que va-t-il en sortir ? On applaudit, certes, au projet démocratique d'inciter les étudiants de qualité à s'engager dans la voie de la thèse, voie dans laquelle la plupart, jusqu'à présent, fautes d'aides suffisantes, se

lançaient à leurs frais et s'embourbaient longuement, contraints qu'ils étaient d'assurer leur subsistance par de "petits boulots" chronophages. On se réjouit aussi que, désormais, un nombre substantiel de thèses de qualité sera conduit à bonne fin en attendant leur publication hypothétique : la science française, chuan en est certain, y gagnera et le renom des directeurs de travaux, aussi. Mais le nouveaux docteurs eux-mêmes, que deviendront-ils à l'issue de leur soutenance, soit dans trois ou quatre ans, pour les premiers d'entre eux ? Pourront-ils accéder aux fonctions de maître de conférence ou aux postes équivalents du CNRS? Certainement pas : le goulot d'étranglement n'ayant pas changé de diamètre, seule la concurrence deviendra plus vive et le recrutement, de qualité accrue. En fait, la plupart de ces nouveaux docteurs qui, pour la plupart, ne sont couverts par aucun statut de fonctionnaire (Capes ou agrégation), n'aspireront à d'autre issue qu'obtenir la rémunération de postdoctorant. Et comme, selon, toutes probabilités, ils ne l'obtiendront pas car les espoirs en la matière sont faibles, ils viendront grossir les rangs des demandeurs d'emploi. Dans trois ans donc, et les années suivantes, un redoutable problème social va se poser : des centaines de docteurs, âgés de vingt-cinq à trente ans, se retrouveront Grosjean comme devant en raison d'une programmation peu responsable des crédits d'excellence.

- 4 Que faudrait-il faire ? Probablement, revoir les rapports entre pres et labex de façon à déterminer des contours d'intervention spécifiques et clarifier le rôle de chacun. Avoir le courage d'énoncer, bien que l'une ne soit pas exclusive de l'autre, qu'une politique d'excellence ne vise pas à régler le problème social des études dans l'enseignement supérieur, fût-ce au niveau doctoral. Décliner clairement l'excellence selon qu'elle concerne l'enseignement supérieur et la recherche car, bien que liés, l'un et l'autre sont clairement distincts. Inciter les labex à devenir ce qu'il est indispensable qu'ils deviennent : des laboratoires durables dans le temps et coordonnateurs efficaces des acteurs et actions qui les composent. Et surtout, redéfinir le statut des chercheurs de façon que les docteurs contractuels puissent concevoir un avenir durable dans la recherche en sciences humaines.
- Sana attendre qu'une réponse substantielle puisse être apportée à une question difficile et même, disons-le, sans avoir attendu qu'elle ait été posée, les Livraisons d'histoire de l'architecture ont participé, en publiant leur premières recherches, à la promotion de dizaines de travaux d'étudiants.